



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4060355

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 - 365j/365

N/REF : 20/11/2023 15H44 C:000032 I:30903
V/REF : 914610
V/Email reçu le Lundi 20/11/2023 à 15H44

SELON DEVIS N° 3110105

V/REF.IMM. 07582

IMMEUBLE : HAMEAU DE MONS/PLAT.
HAMEAU DE MONS
CHEMIN DES PLATIERES
01560 ST JEAN SUR REYSSOUZE

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 27 Juin 2024

Référence Marché: M_230717001-1

LOCALISATION : 48C CHEMIN DES PLATIERES - ST JEAN SUR REYSSOUZE - MME BERAUD 0607378408
0474256687 LGT 4004 RDC

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 3110105 du 20/11/2023 d un montant de
Donneur d'ordre : Mme C LABALME

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur pompe(s) de fosse de relevage

ACCORD SUR DEVIS

DEPLACEMENT DU PERSONNEL ET VEHICULE
DEPOSE DU COMPRESSEUR ET MISE EN DECHARGE
FOURNITURE ET POSE A L'IDENTIQUE DU COMPRESSEUR
CONTROLE DE BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

NOTRE INTERVENTION DU 26 JUIN 2024

OBSERVATIONS : MP TT Email envoyé le 20/11/23 à 11H06 Mme C LABALME

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et
Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4060355

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	567,28	567,28
TOTAL H.T.			567,28
T.V.A. a 10,00%			56,72
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>624,00</u>

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 914610 du 20/11/2023

Pr.

SEM CODA
AGENCE DE BOURG EN BRESSE
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel: 04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGONE SAS
550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS



Individuel

Non Conventionné



Immeuble collectif

- 2 ans

Fournitures seules



Travaux dits urgents

Si coché, reporter la mention "Travaux Urgents" sur la facture

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497

MME BERAUD Carole

Téléphone : 03.85.20.30.60

48 C Chemin des Plâtres
01560 ST JEAN SUR REYSSOUZE

Email: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

Téléphone : 06.07.37.84.08 / 04.74.25.66.87
07582-00001-00004 H / Type 4 / RDC

THCPLOPP Tyx hors contra Plomberie Partie privat.

01-EE-2224-ENT-61563100

Marché : M - 230717001-1

Délai

Date limite exécution : 05/12/2023

Observations

TRAVAUX SELON DEVIS 3110105

Prestation à réaliser		Qté
Interventions Diverses	1,00	
Fourniture et pose ALIDENTIQUE		

SEM CODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par LABALME CHRISTELLE le 20/11/2023

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

La Responsable d'Agence,
Mme S. GUILLET

SERVIMO BOURGONE
S.A.S. au capital de 15 000 €
550, route de Ternant
01570 FEILLENS
Tél. 03 85 20 30 60
R.C.S. BOURG-EN-BRESSE B 798 123 030
T.V.A. Intra. FR 63 798 123 030

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEM CODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEM CODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE

EDN4



Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCO DA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
- ☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) :

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement à l'habitation

- ☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

- ☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble

- ☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **48 C Chemin des Plâtres 01560 ST JEAN SUR REYSSOUZE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)

- ☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés

- ☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures

- ☐ Cloisons intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques

- ☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %

- ☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexacts de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le

20/11/2023

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 914610